

Le 30 avril : Journée de la non-violence éducative *

Accompagner nos enfants sans fessée, c'est possible.
Voici la quatrième édition de cette journée !

Mobilisez-vous avec nous !



Pour le bien-être des enfants et des parents

L'expérience nous a prouvé que la grande majorité des parents ne souhaitent pas utiliser de corrections physiques contre leurs enfants, ils le font le plus souvent sous l'emprise de la colère, démunis, ils ne savent quelquefois pas faire autrement.

La liste de discussion Internet « Parents conscients » (1200 abonnés, plus 120 000 mails archivés) montre très clairement la volonté qu'ont les familles de rechercher des alternatives et de les partager avec d'autres. L'observation de ce fait indéniable a été motivant pour l'organisation de cet événement.

L'origine

A l'origine de cette journée en France il y a La Maison de L'Enfant association de soutien à la parentalité créée en 1998. L'idée de relayer cette manifestation américaine est lancée la première fois en avril 2004 sur la liste de discussion « Parents conscients » groupe très actif d'individus qui cherchent à accompagner leurs enfants dans la non violence. Immédiatement les parents présents se mobilisent pour animer des groupes sur le thème de la pose de limites le 30 avril, c'est un événement pris en charge par les parents eux-mêmes!

Cette année, pour la quatrième fois consécutive, La Maison de l'Enfant s'engage aux côtés des parents et coordonne la journée: « Journée de la non-violence éducative ».

En quatre ans l'évènement a pris beaucoup d'ampleur et de nombreuses associations se sont appropriées cette manifestation.



Nous devons la naissance de ce projet à l'organisation américaine EPOCH (End Physical Punishment for Children) <http://www.stophitting.com> qui voulait attirer l'attention de tous sur les châtiments corporels à l'encontre des enfants. L'an dernier plus de 500 manifestations à travers le monde se sont fait le relais de cette journée appelée aussi « no hitting day », « no smacking day » ou « day of non violence for children ».

En 2001, l'initiative mondiale « End all Corporal Punishment on Children » <http://www.endcorporalpunishment.org> est lancée avec le soutien des Nations Unies. En 2005, elle a édité sous l'égide de l'Unicef un ouvrage qui va être prochainement disponible en français.

En Europe, la Suède fait figure de précurseur avec sa loi d'interdiction introduite en 1979. (voir sur internet le dossier rapportant l'expérience suédoise : Ending corporal punishment, publié par le ministère des affaires sociales, et le ministère des affaires étrangères Suédois

http://www.manskligarattigheter.gov.se/dynamaster/file_archive/020523/e37a69787a80b9258f29524adab43cc1/barn%20corporal%20Punishment.pdf) Depuis seize autres pays dont quatorze européens ont amendé leur loi avec des dispositions expresses interdisant le recours aux châtiments corporels dans les familles.

En France...

Une circulaire de l'Education Nationale de 1991 interdit clairement les châtiments corporels à l'école. le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a déjà demandé à plusieurs reprises à la France d'interdire dans sa législation toute forme de punition corporelle ou humiliante. La France a signé la Charte sociale européenne dont l'article 17 « exige une interdiction en droit de toute forme de violence à l'encontre des enfants, que ce soit à l'école ou dans d'autres institutions, à leur foyer ou ailleurs »; la Commission européenne des droits de l'Homme et la Cour européenne des Droits de l'Homme, ont déclaré que les châtiments corporels infligés aux enfants, violaient la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Depuis 1999 de nombreux groupes de soutien à la parentalité subventionnés ont vu le jour. Les maltraitances dites « légères » sont pourtant toujours tolérées malgré leur fort impact sur le devenir des enfants.

Pour plus de détails sur la situation de la France lire le dossier sur les châtiments corporels de Martine Herzog-Evans Maître de conférence à l'université de Nantes, laboratoire droits et changement social, publié en juin 2005 dans la revue « Actualités Juridiques familles »

En 2005, sous l'impulsion des membres de la liste de discussion Parents Conscients, l'Observatoire de la Violence Educative Ordinaire (OVEO) www.oveo.org est créé.

Soyons clairs : « Il n'y a pas de bonnes fessées »

Aujourd'hui, la nocivité absolue des châtiments corporels n'est plus à démontrer.

L'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le Conseil de l'Europe soutiennent sans réserve l'initiative mondiale contre les châtiments corporels à l'encontre des enfants.

Un nombre croissant d'organisations internationales et nationales, mettent en avant la nécessité de former et soutenir les parents à éduquer sans violence. L'enjeu de la prévention est de taille !

En sus du travail d'information, les parents ont avant tout besoin de soutien pour faire autrement. C'est l'objectif de la maison de l'enfant pour cette quatrième journée !

Quelques objectifs réalistes

« Traitons nos enfants exactement comme nous voudrions être traités »

Cette déclaration de paix est la portée de tous les parents aimants et motivés qui le souhaitent.

Mais comment faire quand on est à bout et en colère? Comment montrer à son enfant les limites à ne pas dépasser ?

Voilà donc le thème principal de cette journée : la pose des limites sans fessées.

Autour de groupes animés par des parents volontaires, il s'agira d'échanger sur d'autres manières d'accompagner nos enfants. Les parents ont besoin de partager sur la difficulté de tenir cette déclaration de paix.

Assez rapidement, nous pouvons espérer la création de liens entre les parents. D'autres objectifs à court et moyen termes sont :

- la diffusion écrite d'une information sur les effets nocifs de la fessée.
- une auto-formation autour de la pose de limites respectueuse par le biais du partage.

A long terme, une société dans laquelle les enfants seraient traités avec dignité et humanité est à inventer...

Aujourd'hui le réseau de soutien bénévole et autogéré par les parents existe. De nombreux parents peuvent aujourd'hui témoigner de son efficacité quotidienne !

La Maison de l'Enfant souhaite l'étendre au plus grand nombre.

Les antennes régionales de La Maison de L'Enfant :

05- Catherine Dumonteil-Kremer: 04 92 56 14 01

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ressourcesparents05/>

38- Sandrine Monrocher-Zaffarano: 04 76 46 08 32

56- Bretagne Anne Marie Bosems 02 97 39 86 57

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ressourcesparentsbretagnecentre/>

87 - Haute Vienne

Nathanaëlle Bouhier-Charles: 05 55 78 71 01

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ressourcesparents-limoges/>

94 - Val de Marne

Cécile Flé-Mouflard: 01 55 96 05 66

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ressourcesparentsestilededefrance/>

974 - La Réunion

Véronique Baert: 02 62 49 81 14

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ressources-parents-Reunion/>



Réseau de Soutien sur le net, la liste « Parents conscients » créée et modérée par la Maison de l'Enfant : http://fr.groups.yahoo.com/group/Parents_conscients/

Liste dédiée à tous ceux qui souhaitent organiser l'événement dans leur région

<http://fr.groups.yahoo.com/group/journeedu30avril/>

Autres ressources :

Le site de l'association ni claques ni fessées: <http://www.niclaquesnifessees.org>

Le site de l'observatoire de la violence éducative ordinaire: <http://www.oveo.org>

Le site d'Alice Miller: <http://www.alice-miller.com>

Actions spéciales pour le 30 Avril 2007 :

Diffusion d'un fascicule gratuit sur Internet téléchargeable à partir du 20 mars sur le site de La Maison de L'Enfant. "Sans fessées... Comment faire ?"

Diffusion de bannières sur les sites web appelant à la mobilisation pour cette journée.

Bibliographie sommaire :

La fessée, Olivier Maurel, La Plage.

Poser des limites à son enfant et le respecter, Catherine Dumonteil Kremer, Ed. Jouvence

C'est pour ton bien, Alice Miller, Edition Aubier.

La connaissance interdite, Alice Miller, Editions Aubier.

Faut-il battre les enfants, Jacqueline Cornet, Editions hommes et perspectives.

Parents efficaces, Thomas Gordon, Editions Marabout.

Eduquer sans punir, Thomas Gordon d. de l'Homme

Les mots sont des fenêtres ou bien ils sont des murs, Marshall Rosenberg, Editions Syros.

Elever son enfant... Autrement, Catherine Dumonteil-Kremer. Editions La Plage.

Pleurs et colères des enfants et des bébés, Aletha Solter, Editions Jouvence.

Que se passe-t-il en moi ?, Isabelle Filliozat, Edition Lattès.

Comprendre les émotions de son enfant, Isabelle Filliozat, éditions Marabout.

Eliminating Corporal Punishment. The Way Forward to Constructive Child Discipline, Edited by Stuart N.

Hart with Joan Durrant, Peter Newell and F. Clark Power. Preface by Jaap E. Doek. Foreword by Paulo

Sérgio Pinheiro

Education on the Move series. Unesco publishing

Les rapports cités :

OMS 2002, http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf

Unicef 2003, http://www.unicef-suisse.ch/update/d/pdf/aktuell/studie_innocenti.pdf

Conseil de l'Europe 2003 <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc03/FDOC9716.htm>

La journée du 30 Avril dans les médias :

Nathalie Lebreton dans les Maternelles sur France 5.

Olivier Maurel dans le Fou du Roi sur France Inter.

Isabelle Filliozat sur Radio France Provence.

Catherine Dumonteil Kremer dans les maternelles sur France cinq :

La grande discussion sur le thème de la fessée.

Victorine Meyers (pour la Maison de l'enfant) dans le 13h de France 2.

Vous souhaitez participer à cette campagne :

- Joignez-vous à un groupe de parents
- Animez une réunion
- Diffusez notre appel
- Faites passer l'information autour de vous.
- Pour tout renseignement sur cette journée dans votre région : CONTACTEZ-NOUS !!



La Maison de L'Enfant
Téléphone : 0033 4 92 56 14 01 ou 02 97 39 86 57
Email: journeedu30avril@yahoo.fr
Site web : www.lamaisondelenfant.org